



19/09/2008

Président du Conseil Local  
Lycée Flora Tristan  
de Noisy-le-Grand  
M. Rémy Le Rouzic  
10 rue de Bourges  
93160 Noisy-le-Grand  
Courriel : remy.lerouzic@free.fr

M. Le Recteur  
Education Nationale  
Académie de Créteil  
4 rue Georges Enesco  
94000 Créteil  
Courriel :  
[ce.recteur@ac-creteil.fr](mailto:ce.recteur@ac-creteil.fr)

Monsieur le Recteur,

Nous remarquons à ce jour que des ressources humaines n'ont pas été débloquées par le rectorat de l'Académie de Créteil pour le lycée Flora Tristan de Noisy-le-Grand ( 93160 ).

En effet, diverses heures d'enseignements ne sont toujours pas assurées actuellement au 19/09/2008 :

- 4 heures d'allemand hebdomadaires ( 2 classes de 1ère impactées )
- 8 heures d'économie gestion hebdomadaires ( 1 classe de 1ère impactée )

Les parents du lycée sont très inquiets et préoccupés de cette situation qui perdure depuis la rentrée du début du mois de septembre 2008.

Compte tenu de la non prise en considération à ce jour des intérêts légitimes des lycéens touchés, nous vous demandons, M. le Recteur, en tant que représentant de l'Education Nationale, garant du respect des obligations légales d'enseignement, d'agir au plus vite, pour offrir aux élèves concernés du lycée Flora Tristan de Noisy-le-Grand (93160), les heures d'enseignement auxquels ils ont droit.

La non prise en compte de notre requête ne pourrait qu'aboutir à des actions ultérieures.

Nous comptons sur votre action diligente pour assurer le respect de la loi.

Nous vous prions d'agréer, M. le Recteur , nos salutations distinguées.

Pour le Conseil Local FCPE  
du lycée de Flora Tristan  
Rémy Le Rouzic  
Courriel : remy.lerouzic@free.fr